

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq du mois d'octobre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Élixa DE POORTER, Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mmes Michèle FAVRE D'ANNE, Christine RUFFON, Claire BARRIN, MM. Benjamin DELOCHE, Jean VULLIET, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux

Étaient absents : MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 29 septembre 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

N° 2023/114 - ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

M. Stéphane DELÉAGE, Maire-Adjoint, indique que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2023, une étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur.

Le montant global de l'étude est estimé à 21 045,60 € TTC. La participation de la Commune s'élève à 6 313,68 € TTC.

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation des études ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CONFIE** au SYANE l'étude de faisabilité pour le développement d'un réseau de chaleur.
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération à programmer figurant ci-dessous :
Montant global de l'opération : 21 045,60 € TTC
Contribution de la commune 6 313,68 € TTC
- **S'ENGAGE** à verser au SYANE de la Haute-Savoie le montant de la contribution au budget de fonctionnement (3% du montant TTC de l'opération, soit 631 €) sous forme de fonds propres lors de l'émission du décompte final de l'opération.

.../...

Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le 12/10/2023

ID : 074-217402809-20231005-CM23114-DE

S²LOW

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 6 octobre 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Sébastien ATRUX-TALLAU

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 12 OCT. 2023 ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 12 OCT. 2023

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

